

Co-financé par / Co-funded by



Centre pour
l'Environnement et
le Développement



Comment évaluer l'impact des agro-industries sur les femmes ?

Le présent guide a été réalisé par le CED dans le cadre du projet LandCam avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être perçu comme reflétant le point de vue de l'Union européenne, de l'IIED ou du RELUFA.

SOMMAIRE

a. POURQUOI S'INTÉRESSER SPÉCIFIQUEMENT À LA SITUATION DES FEMMES ?.....	4
b. FINALITÉ DU GUIDE	4
c. QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?	4
d. STRUCTURE DU GUIDE	5
e. COMMENT L'UTILISER ?	5
1. LA FEMME ET LA TERRE : BIEN COMPRENDRE LA VALEUR DES RESSOURCES FONCIÈRES POUR LES FEMMES RURALES.....	6
2. ÉVALUER L'IMPACT DES AGRO-INDUSTRIES SUR LES FEMMES : AU MOINS 6 POINTS À ANALYSER.....	9
2.1. L'accès des femmes aux terres et aux ressources	9
2.2. La production agricole	11
3. LA QUESTION DE L'INFLATION AU SEIN DES COMMUNAUTÉS	15
4. LA SÉCURITÉ DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES	16
5. LA SANTÉ SEXUELLE DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES	18
6. L'ÉQUILIBRE DES FAMILLES	20

A

POURQUOI S'INTÉRESSER SPÉCIFIQUEMENT À LA SITUATION DES FEMMES ?

Les pratiques d'attribution des concessions foncières pour l'agro-industrie au Cameroun affectent les droits fonciers historiques des communautés. Celles-ci, dans la plupart des cas, perdent une part importante de leurs terres et de leurs ressources. Les processus se font sans consultation ou participation, pourtant, les terres sont pour les communautés des patrimoines matériels (ressource de production) et immatériels (facteur d'identité culturelle et culturelle) indispensables à l'existence.

La législation actuelle ne reconnaît pas les droits collectifs des communautés sur leurs terroirs ; bien que ces droits existent et encadrent la diversité des activités communautaires (agriculture, collecte des PFNL, ramassage du bois, puisage d'eau, chasse et pêche). Par contre, dans la législation, ces espaces communs sont considérés comme inoccupés, et cessibles à des tiers sans compensation des droits et usages traditionnels.

La situation se généralise au Cameroun. Cependant, la généralité de ce phénomène et ses conséquences, avérées à l'échelle communautaire, ne permettent pas toujours d'apprécier les différentes facettes et incidences spécifiques, vécues selon les catégories sociales, hommes et femmes. En effet, les hommes et les femmes ont des perceptions, usages et droits différents sur les terres. Par conséquent, ils ne subissent pas de la même manière l'impact de la présence des agro-industries. D'ailleurs, de par leur présence, ces agro-industries contribuent à accentuer la précarité des droits des femmes sur les terres et les ressources, déjà ambivalents dans les systèmes coutumiers.

Les coutumes sont caractérisées par des restrictions des droits fonciers des femmes. Elles ne participent pas toujours à la prise de décision en matière de terres ; droit par ailleurs dévolu aux hommes. Dès lors, elles ne peuvent faire valoir leurs intérêts auprès des investisseurs. Les hommes en parlant pour tous, parleront pour eux, et ne parleront pas pour les femmes, pour autant qu'hommes et femmes n'ont pas les mêmes intérêts et ne perçoivent pas de la même manière la terre. Mais, une fois l'agro-industrie installée, les femmes qui n'ont pas été consultées subiront sous diverses formes les impacts de sa présence. Pour évaluer, sous différentes facettes l'impact réel des agro-industries sur les femmes, il faut sortir des généralités. Comment le faire ? C'est la question à laquelle tente de répondre le présent guide.

B

FINALITÉ DU GUIDE

Conçu sur la base d'une diversité de situations rigoureusement observées dans les communautés riveraines aux anciennes et aux nouvelles agro-industries, le guide propose des axes de questionnement, pour comprendre et évaluer l'impact des agro-industries sur les femmes. Il n'a pas la prétention de couvrir toutes les situations possiblement observables, d'ailleurs, aucun outil ne le saurait. Mais adossé sur une base empirique évidente et des questionnements simples et pertinents, il est adaptable à une diversité de réalités.

C

A QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?

Le guide s'adresse à une diversité d'acteurs : OSC, Leaders communautaires, Chercheurs, Administrations et toute personne désireuse de comprendre l'impact des agro-industries sur les femmes dans des contextes singuliers. Son élaboration tient compte de cette diversité de profils, à la fois dans l'argumentaire et dans le style de rédaction. Il se veut simple à lire et offre la possibilité à des personnes n'ayant jamais travaillé sur ces questions de s'y retrouver.

D

STRUCTURE DU GUIDE

Organisé en deux parties, le guide propose une évaluation dialectique, permettant d'avoir une situation de référence, qui ensuite sera comparée au scénario de la présence des agro-industries. La première propose alors une démarche pour analyser le rapport des femmes rurales aux ressources foncières, selon les normes, représentations culturelles, et modes d'organisation sexuée du travail au sein des différentes communautés. Dans la deuxième partie, des axes de questionnement sont proposés pour comprendre les impacts possibles. La mise en commun des informations issues de ces deux scénarios permet de comprendre l'impact de la présence des agro-industries sur les femmes.

E

COMMENT L'UTILISER ?

Le guide, en présentant dans leur généralité les situations observables au sein des communautés riveraines aux agro-industries, propose des questions à se poser pour effectuer une évaluation spécifique à chaque contexte. Il faut en effet garder à l'idée que les principes énumérés sont généraux et adaptables aux situations observables dans chaque communauté. S'il est important de s'en inspirer, il n'est pas pertinent de les reproduire systématiquement.

1

La femme et la terre : bien comprendre la valeur des ressources foncières pour les femmes rurales

En Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier, les femmes sont les principales utilisatrices des terres et des ressources. La terre offre aux femmes des ressources indispensables pour l'entretien de la famille et de la communauté, tout en étant la base de leur autonomie financière. Conformément au schéma traditionnel de la division sexuée du travail au sein du ménage, les tâches des femmes sont d'abord liées à l'entretien de la famille (alimentation de la famille, soins aux enfants, etc.). Pour assumer leurs rôles, les femmes s'investissent au quotidien dans la pratique de l'agriculture, la collecte des PFNL, le ramassage du bois de chauffe, l'approvisionnement en eau, etc.

Propos d'une femme du village Bilanga Kome, région du Centre

La terre en notre langue ici s'appelle |Tsi|. La terre ici nous aide beaucoup. C'est sur la terre que nous produisons la nourriture pour nourrir nos enfants. Dans la forêt, nous collectons les fruits qui nous aident pour la cuisine et pour nous soigner. Quand nous produisons et qu'il y a un surplus, nous vendons. Avec cet argent, tu peux prendre soin de tes enfants, les envoyer à l'école, et prendre soin de toi-même, en t'achetant des habits.



Ces activités sont conditionnées par un accès sécurisé et permanent aux terres et aux ressources. Par ailleurs, l'accès aux terres et aux ressources ne se comprend pas dans toutes les communautés de la même manière, car soumis à des règles et pratiques localement vulgarisées. Dans toutes les communautés rurales du Cameroun, il existe des règles coutumières qui organisent la gestion des terres et des ressources. Elles définissent, pour le cas spécifique des femmes, les droits qu'elles ont sur les terres. Pourquoi il est fondamental de les comprendre ? L'expérience montre que les droits des femmes dans les coutumes, qui pour l'essentiel se limitent à l'usage, ne souffrent d'aucune contestation à partir du moment où la communauté reste seule utilisatrice de ses terres. Dans ces cas, les équilibres traditionnels sont préservés. Par contre, à partir du moment où de nouveaux acteurs sollicitent et obtiennent des droits sur les terres, les femmes sont plus susceptibles de perdre tout ou en partie leurs droits. Alors, questionner l'état des lieux des dispositions locales en matière d'accès aux terres et aux ressources permet de situer la place de la femme dans le système de gestion des terres, et les formes d'usages qui leur sont reconnues, pour une appréciation de la valeur des terres pour celles-ci. Cette analyse de départ est fondamentale.

Quelles questions dois-je me poser pour évaluer les usages des terres pour les femmes ?

- **Accès à la terre et aux ressources**

- Comment les femmes accèdent aux terres selon la coutume locale ? Que peuvent-elles faire sur ces terres ? Qu'est-ce qui leur interdit de faire ?
- Quelle est la proportion de femmes disposant de terres ? Combien de femmes n'en disposent pas ?
- Pour celles des femmes qui en disposent, combien ont choisi librement le lieu où elles cultivent ? Combien ont des champs éloignés des habitations ? Combien ont des champs proches de la maison ? Qu'est-ce qui justifie le fait d'avoir des champs proches ou éloignés des maisons ?
- Pour celles des femmes qui n'en disposent pas, quelle en est la raison ?
- Existe-t-il des conflits qui remettent en cause l'accès des femmes aux terres et aux espaces de la forêt ? Sur quoi portent la plupart du temps ces conflits ?
- Localiser (cartographier) les espaces les plus sollicités par les femmes et les activités qu'elles y mènent ;

- **Pratiques agricoles : quelles sont les principales cultures produites par les femmes ; quelles sont les quantités (évaluer par campagne et par principales cultures) ? Quels sont les produits consommés ? Quels sont les produits commercialisés ?**

- **Collecte des PFNL : quels sont les différents produits collectés par les femmes ? les quantités sur une année (pour chaque produit) ? Quels sont les produits consommés ? Quels sont les produits commercialisés ?**

Il est tout aussi important de porter une attention sur l'accès aux revenus par les femmes. En effet, les surplus de production des activités (champêtres et de collecte des PFNL) sont commercialisés dans les villages, aux abords des routes et dans les marchés. Ces échanges marchands permettent aux femmes d'avoir des revenus. Les revenus que génèrent ces activités ne sont pas toujours connus, de même que leur importance pour le fonctionnement des ménages. Pourtant, ils sont susceptibles d'être affectés par les changements sur la tenure foncière des communautés. Comment évaluer les revenus que génèrent ces activités ?

Quelles questions dois-je me poser pour évaluer la gestion de la production et l'accès aux revenus par les femmes ?

- **Evaluer pour chaque produit issu de l'agriculture ou de la collecte des PNFL les parts destinées à la consommation et à la commercialisation. Il faut pour cela utiliser une diversité d'approches d'évaluation. A titre d'exemple :**
 - Si j'ai 10 régimes de plantain, je mange combien et je vends combien ?
 - Si j'ai un Kombo* de Djansan* je mange quelle quantité (la totalité, le quart, la moitié, plus de la moitié...). Elargir à la diversité des produits.
- **Evaluer les revenus tirés par les femmes sur les différentes productions. Il est difficile d'évaluer la quantité de produits commercialisés par les femmes, du fait que la vente est souvent motivée par les besoins urgents du ménage. Il faut alors rechercher en fonction des campagnes et saisons de production, une estimation des montants gagnés, et ce, pour les cultures principales. A titre d'exemple :**
 - Pour la campagne agricole, pour combien estimez-vous avoir vendu le manioc ? le plantain ? le macabo ? etc, en fonction des principales cultures identifiées ;
 - Pour la saison de collecte de Mangues sauvages*, pour combien estimez-vous avoir vendu ? élargir aux autres PFNL ;
- **Pour mesurer l'importance sociale de ces activités, il faut questionner la gestion des fonds issus des ventes. Il faut alors comprendre comment les revenus issus de la vente contribuent :**
 - aux besoins du ménage ;
 - à la satisfaction des besoins personnels des femmes ;
 - pour les projets à venir des femmes ;
- **Il faudra aussi observer pendant qu'on est dans les villages, pour voir comment se font les transactions les jours de marché, discuter avec les commerçantes pour comparer en situation les prix affirmés et ceux pratiqués ; identifier les produits les plus sollicités par les clients ;**

* Le Kombo est une assiette, généralement de 2 L, qui sert de mesure lors de la vente du Djansan. Il peut avoir d'autres unités de mesure en fonction des communautés.

* Le Djansan (son nom scientifique est *Ricinodendron heudelotii*) est un Produit Forestier Non Ligneux d'origine alimentaire qui sert d'épice dans la cuisson des repas.

* La Mangue sauvage (son nom scientifique est *Irvingia gabonensis*) est un Produit Forestier Non Ligneux d'origine alimentaire comestible. Il est consommé comme fruit. Mais les graines sont aussi utilisées pour l'assaisonnement de certains repas

2

Évaluer l'impact des agro-industries sur les femmes : au moins 6 points à analyser

De manière générale, la présence des agro-industries a une incidence sur la tenure foncière des communautés. Celles-ci s'installent sur les terroirs communautaires, réduisant par ce fait même leur superficie historique et compromettant l'accès et les usages des communautés sur les terres et les ressources. La perte du patrimoine foncier engendre de nouveaux problèmes touchant le corps social, c'est-à-dire, les conditions d'existence des communautés, les valeurs et parfois même aussi leur santé. Mais ces impacts sont peu ou pas pris en compte. Pourtant, ils existent, et les femmes en sont victimes. Le guide propose à cet effet d'évaluer ces impacts sur au moins 6 points.

2.1. L'accès des femmes aux terres et aux ressources

Les agro-industries ne s'installent pas sur des terres libres de toute occupation. Il s'agit au contraire des terres sur lesquelles les communautés menaient une diversité d'activités. Par sa seule présence, l'agro-industrie prive la communauté de terres et de ressources. Lorsque le village tout entier n'est pas dans l'emprise de la concession, on peut distinguer deux cas de figure :

Le village a participé au choix des terres cédées à l'investisseur. Dans ce cas, c'est le chef et deux notables, généralement des hommes, qui ont parlé au nom de la communauté dans le cadre de la commission consultative. Ils n'ont pas l'obligation de consulter le reste de la communauté avant de se prononcer, et leur position pénalise généralement les femmes. Les hommes détenant le pouvoir dans le village essaient de préserver leurs propres intérêts.

Le village n'a pas eu à se prononcer sur la localisation du site, et a été mis devant le fait accompli ;

Dans les deux cas, la communauté doit se déployer sur les terres restantes. S'observent alors des luttes manifestes ou latentes, dont la finalité est l'occupation durable d'une part des terres restantes. Quels sont les impacts possibles pour les femmes ?

La privation des droits des femmes sur les terres : il a été déjà démontré que chaque fois qu'il y a compétition sur les terres, les droits des femmes sont les plus compromis. Dans les communautés, le droit de décider des usages des terres est généralement dévolu à l'homme. Les femmes utilisent les terres mises à leur disposition par leur époux, leur père/frère. Ceux-ci peuvent, à partir du moment où les terres se raréfient, les affecter à d'autres usages, privant alors les femmes d'accès. Cette situation pourrait être à la base des conflits.

Propos recueillis à l'occasion de la journée de travail avec les femmes riveraines aux agro-industries



Depuis que l'entreprise s'est installée dans le village, nous, les femmes avons trop de problèmes. Elle s'est installée sur nos champs. Beaucoup de femmes n'ont plus où cultiver. Même la forêt, nous n'avons plus accès. Certaines femmes qui ont un peu de terres sont menacées par leurs frères. Ils viennent sur tes jachères et te disent que tu n'as pas le droit d'être là. Tu es une femme, tu ne peux pas discuter, tu abandonnes ! Tu ne peux rien faire ! Les hommes ont déjà trop de problèmes avec les terres. Nous les femmes, nous ne pouvons plus rien dire.

Le développement des conflits : quand les terres se raréfient, les femmes qui avaient une occupation paisible d'une portion des terres sont plus susceptibles de voir leurs droits remis en cause, par des membres de leur famille, ou plus globalement par des membres de la communauté. S'observe alors une multiplication des conflits. L'accentuation des conflits peut alors pousser les femmes à abandonner les terres, perdant ainsi une ressource cardinale de production ;

Quelles questions dois-je me poser pour évaluer l'impact sur l'accès aux terres ?

Globalement les questions tourneront autour des changements survenus dans l'accès aux terres depuis la présence de l'agro-industrie.

- Est-ce qu'il y a dans le village des femmes qui, depuis l'arrivée de l'agro-industrie, n'ont plus d'espaces de culture ? Est-ce qu'il y a des femmes qui ont vu leur surface diminuer ? Qu'est-ce qui explique cela selon elles ?
- Est-ce qu'il y a des femmes qui ont des champs plus éloignés aujourd'hui ? Combien de femmes peut-on recenser ? Pourquoi sont-elles allées si loin ?
- Pour celles qui ont des champs éloignés, le temps de travail a-t-il diminué ou augmenté ? Les fréquences dans les champs ont-ils diminué ou augmenté ? Selon elles, quelle en est la raison ?
- Existe-t-il des conflits autour des terres dans les villages ? Les femmes sont-elles concernées par ces conflits ? Sur quoi portent-ils ? Quelles sont les personnes engagées dans les conflits ? Comment les femmes réagissent face à ces conflits ?
- Les femmes du village ont-elles des difficultés à accéder aux espaces de collecte des PNFL ? Que font-elles pour y faire face ?
- Est-ce qu'il y a dans le village des femmes qui ont des difficultés à trouver du bois de chauffage ? Si oui comment font-elles désormais ?
- L'accès aux cours d'eau a-t-il changé pour les femmes ? Si oui pour quels usages (pêche ? lessive et vaisselle ? pour la consommation ?) Quels sont les changements ? Comment font-elles face à ces changements ?

Il faudra aussi faire de l'observation : sur le nombre de femmes qui passent les journées dans les domiciles ; observer les heures de sortie des femmes et les heures de retour.

2.2. La production agricole

Les limites d'accès aux terres contribuent à la réduction des superficies cultivables. En principe, les agro-industries une fois qu'elles obtiennent leurs concessions, commencent à défricher la forêt pour préparer les cultures. Dans certains cas, les champs des femmes peuvent se retrouver dans l'emprise de la plantation, et donc elles perdent ces espaces ; dans d'autres, leurs champs se trouvent après la plantation, ce qui leur impose de faire de longs détours pour y accéder. Pourtant, sans terres, pas de production ; avec moins de terres, il y a une baisse de production ; de même, avec des champs plus éloignés, on met plus de temps pour accéder au champ, on travaille moins et produit moins. Deux impacts possibles peuvent alors s'observer.

Les risques de sous-alimentation communautaire : la sous-alimentation est perçue comme la situation de groupes humains ne pouvant sous l'effet de facteurs conjoncturels (crises climatiques, guerre, etc.) et structurels (exclusion politique, économique et culturelle) satisfaire à leurs besoins alimentaires qualitatifs et quantitatifs. A juste titre, les limites d'accès et les détours qu'impose la présence des agro-industries peuvent avoir une incidence sur les productions féminines, à la base de l'alimentation familiale. De même, la destruction de l'habitat des animaux entraînerait une raréfaction des ressources protéiniques. Tous ces faits constituent des menaces pour l'équilibre alimentaire des ménages, qui seraient alors contraints de rationner la quantité et la qualité d'aliments consommés par jour.

Propos recueillis à l'occasion de la journée de travail avec les femmes riveraines aux agro-industries

Nous ne produisons plus comme avant. Nous cultivons de petites superficies, qui sont très éloignées aujourd'hui. Il faut faire des kilomètres pour avoir un espace un peu grand. Même quand tu as bien produit sur cet espace, tu vas transporter comment ? Ce que nous ramenons ne suffit pas pour nourrir la maison. La forêt qui nous donnait les fruits pour faire les sauces, nous n'avons plus. Le gibier est rare. Nous ne mangeons plus en quantité et en qualité comme avant.



La baisse des revenus des femmes et la vulnérabilité des familles : dans le scénario d'une baisse de production, afin d'éviter de soumettre leurs familles à une insécurité alimentaire certaine, des femmes peuvent être appelées à réduire les quantités commercialisables, ou plus simplement à ne plus les commercialiser. La conséquence de ce choix stratégique est double. D'une part, la perte des revenus issus de la commercialisation, avec comme corollaire l'incapacité des femmes, qui soutenaient déjà leurs hommes défaillants, de s'occuper des besoins matériels de leurs familles (scolarisation des enfants, soins aux enfants, projets d'avenir, etc.). D'autre part, l'incapacité des productrices de contribuer à l'approvisionnement des nombreux ménages urbains aux niveaux national et sous-régional, avec aussi là pour corollaire, un risque à venir d'insécurité alimentaire.

Propos recueillis à l'occasion de la journée de travail avec les femmes riveraines aux agro-industries

La production a baissé, et même notre rythme de travail a changé. Nous ne restons plus longtemps au champ et nous rentrons en groupe. Si tu restes un peu longtemps, en rentrant seule, un employé de la plantation peut t'agresser et te violer. Avoir déjà une petite quantité pour manger est difficile, nous n'arrivons plus à vendre. Nos revenus ont baissé. Nous n'arrivons plus à subvenir aux besoins de nos familles. La vie est devenue très dure ici au village depuis que l'entreprise est là.



Toutefois, il faut rester ouvert à l'idée que les changements ne soient pas toujours négatifs. La présence de l'agro-industrie peut contribuer à maintenir ou à augmenter les revenus des femmes. Les questionnements doivent s'inscrire dans cette logique. Voir les changements à la fois négatifs et positifs, s'il y en a.

Quelles questions dois-je me poser pour évaluer ce double impact ?

- Les quantités produites par les femmes ont-elles baissé, augmenté ou sont stables depuis la présence de l'agro-industrie ? Il faudra alors comme plus haut évaluer par culture et de façon rétrospective. Par exemple : pour le macabo (avant, je récoltais quelle quantité et aujourd'hui quelle quantité ?) ; pour la mangue sauvage (avant, je récoltais quelle quantité et aujourd'hui quelle quantité ?)
- Quels sont les produits sur lesquels on observe la baisse (les énumérer) ? Quels sont ceux dont les quantités produites n'ont pas changé (les énumérer) ? Est-ce qu'il y a des produits qui ont connu une hausse de production (les énumérer) ? pour chaque cas, quelles en sont les raisons ?
- L'alimentation au sein des familles a-t-elle connu des changements ? Si oui comment a-t-elle changé ? est-ce qu'aujourd'hui
 - On ne mange plus les mêmes nourritures qu'avant ?
 - On ne mange plus les mêmes quantités qu'avant ? (elles ont augmenté ou diminué)
 - On a plus le même nombre de repas par jour ?
 - On ne varie plus les repas ?
 - On mange moins de viande ? de poisson ? de légume ?
- Les revenus générés par les femmes ont-ils diminué, augmenté ou sont les mêmes depuis la présence de l'agro-industrie ? évaluer sur une base rétrospective et par culture si possible. A titre d'exemple :

- Pour une campagne agricole, combien gagnez-vous avant sur la vente du manioc et combien gagnez-vous à ce jour ?
- Pour la saison de collecte de mangues sauvages, combien gagnez-vous avant et combien avez-vous à ce jour ?
- Si l'on observe une baisse, quelles en sont les raisons ? Les quantités vendues ont-elles baissé ? Si oui est-ce parce qu'on produit moins ? Ou parce qu'on a peu et on mange une part importante ?
- La femme a-t-elle un emploi salarié ? (soit avec l'agro-industrie ou un sous-traitant) ; L'emploi est-il à plein temps ? à temps partiel ? S'il est à temps partiel, est-il associé aux activités champêtres ? S'il est à plein temps, les salaires sont-ils supérieurs aux revenus issus des pratiques agricoles ?
- Quelles sont les opportunités d'affaires que les femmes ont saisies depuis l'arrivée de l'agro-industrie (location des logements, création des restaurants, etc) ? Les femmes vendent-elles des produits ou offrent elles des services à l'agro-industrie ? aux sous-traitants ? ou à son personnel ?
- En cas de changements sur les revenus des femmes, quelles sont les incidences sur la prise en charge du ménage ?
 - Est-ce qu'il y a des enfants qui depuis la présence de l'agro-industrie n'ont pas ou plus été scolarisés ? Est-ce qu'il y a en a qui ont connu des interruptions ? Est-ce que les familles ont plus du mal à se soigner en cas de maladies ? Quels sont les autres changements qui sont intervenus dans le fonctionnement de la famille ?
 - Y a-t-il eu des facilités en matière de scolarisation ? (construction des écoles) ; d'accès aux soins de santé ?

3

La question de l'inflation au sein des communautés

La présence des agro-industries dans les communautés attire de nombreux migrants économiques à l'affût d'un emploi et des opportunités d'affaires. Ils arrivent en grand nombre, profitant de la tradition d'hospitalité des communautés. Leur présence pourrait constituer une opportunité économique pour les communautés hôtes, qui peuvent leur fournir le logement et la nourriture. Ils doivent aussi se divertir, les lieux de divertissement que sont les bars dancing leur offriraient ces services. Toutefois, ce scénario n'est pas toujours observable au sein des communautés. Déjà privées de leur principale richesse, la terre, les communautés ne disposent pas toujours de capitaux nécessaires pour investir et bénéficier de ces opportunités ; parfois, ce sont encore les migrants qui investissent et tirent profit de cette aubaine. De toute évidence, la principale cible de ces investissements au sein des communautés est constituée par les employés salariés de la compagnie. L'augmentation du nombre de personnes au sein des communautés (dont la plupart ont un pouvoir d'achat élevé que celui des membres de la communauté) induit une augmentation sensible de la demande, qui trouve une offre stagnante, voire en baisse : les prix augmentent donc sensiblement (loyers des chambres, prix d'un repas, d'une journée de travail et des boissons, etc.) et deviennent très vite hors de la portée des communautés.

Quelles questions dois-je me poser pour questionner l'inflation ?

- Quels sont les biens qui ont connu des changements de prix depuis la présence de l'agro-industrie ? Les énumérer. A partir de ces éléments faire une analyse de l'évolution. Par exemple : le prix du savon est passé de combien à combien ; la bouteille de vin de palme est passée de combien à combien ?
 - Les biens usuels : savons, pétrole, bougies, etc.
 - Les biens alimentaires (riz, pâtes alimentaires, gibier, les boissons locales et importées)
 - Un plat de nourriture dans un restaurant au village
 - Logement (comparaison des coûts actuels des chambres en location) ;
 - La main-d'œuvre pour les champs (avant la journée de travail était évaluée à combien et combien coûte-t-elle aujourd'hui ?)
- Comment les fils et filles du village vivent ces changements ?
 - Parviennent-ils comme avant à se procurer ces produits ? si non qu'est-ce qui a changé ? pourquoi ?
 - Qu'est-ce qui est le plus cher et difficilement accessible ?
 - Comment ils font désormais quand ils n'arrivent pas à se procurer des biens et services pourtant nécessaires ?

4 La sécurité des femmes et des jeunes filles

La cohabitation entre les populations hôtes et les migrants économiques, présents en grand nombre dans les communautés, pose des défis majeurs. Les migrants ne partagent pas, pour la plupart, les mêmes valeurs et habitudes que les populations locales. Plus encore, de par leur nombre, ils échappent au contrôle de ces sociétés jusque-là habituées à exercer sur elles-mêmes un contrôle mutuel. Avant leur arrivée, tout le monde connaissait tout le monde au village. Chaque membre de la communauté contrôlait à peu près les actions des autres. Mais désormais, il existe de nouveaux visages, qui échappent parfois au contrôle et aux formes locales d'autorité et de sanction. Certains viennent et repartent sans même que les communautés n'aient des informations sur leur identité. Cette situation est à la base de l'insécurité au sein des communautés, et les femmes en sont les principales victimes. Elle se manifeste de plusieurs manières :

Le vol de cultures

Les violences physiques et verbales sur les femmes et les jeunes filles. Quelques témoignages de ces cas ont déjà été signalés dans de nombreuses communautés riveraines aux agro-industries. Ils sont attribuables aux employés des sociétés.

Les abus sexuels : il n'est plus rare d'entendre des témoignages de femmes et de jeunes filles qui ont été abusées sexuellement par les employés au retour de leurs activités champêtres. Rappelons que la présence des agro-industries contraint ces femmes, soit à traverser les concessions, ou alors, à faire un détour sur des chemins jusque-là inhabituels et pas souvent sécurisés. Ces pistes, sont des terrains favorables à ces actes d'abus, perpétrés par certains employés (vigiles, ouvriers agricoles, etc.).

Propos recueillis à l'occasion de la journée de travail avec les femmes riveraines aux agro-industries

Il n'y a plus de sécurité dans nos villages. Des choses qu'on ne voyait pas avant arrivent. Les vols de culture c'est tous les jours. Mais le plus grave, c'est les agressions et les viols. Certains employés tendent les pièges aux femmes quand elles vont aux champs ou quand elles rentrent. Ils abusent d'elles sexuellement. Ça crée des problèmes dans les couples et les femmes attrapent les MST. Nous sommes fatiguées de cette situation. Leurs patrons ne disent rien.



Il s'agit des éléments qui ne sont pas souvent pris en compte dans l'analyse, mais pourtant constituent une des tragédies des femmes et des filles vivant au sein des communautés riveraines aux agro-industries. Dès lors comment les analyser, dans un contexte où les femmes éprouvent des difficultés à s'exprimer sur les abus sexuels dont elles sont victimes, de peur de se voir accusées d'avoir provoqué les incidents par leur attitude ?

Quelles questions dois-je me poser pour comprendre l'insécurité dont les femmes et les filles seraient victimes ?

- Quels sont les actes de violence souvent perpétrés par les employés au sein de communautés ? Énumérer toutes les formes
 - Verbales ;
 - Physique (cas des bastonnades, par exemple) ;
 - Sexuelles (viol) ;
- Quels sont les actes dont les femmes et les filles sont les plus victimes ?
- Quels sont les endroits où les femmes les subissent le plus ?
 - Bars et lieux de loisirs ;
 - Les marchés,
 - Les champs ;
 - Dans la concession ;
 - Dans leurs maisons ;
- Quels sont les profils des responsables de ces actes :
 - des vigiles ;
 - des ouvriers ;
 - des transporteurs ;
 - des sous-traitants ;
- Entre les employés qui sont de passage et ceux qui résident dans la communauté lesquels sont plus responsables de ces actes ?
 - Qu'est-ce que les victimes font quand elles sont victimes de ces actes ?
 - Que fait la communauté, quand des membres sont victimes de ces actes ?
 - Comment réagissent les responsables des entreprises ?

5

La santé sexuelle des femmes et des jeunes filles

Les violences sexuelles que subiraient les femmes sont en soi des facteurs à risque pour leur santé sexuelle. Les femmes qui les subissent peuvent en sortir avec des IST/MST et des grossesses non désirées. Mais il faut élargir l'analyse des menaces que constitue la présence des agro-industries sur la santé sexuelle des femmes et des filles. En effet, il n'est plus rare d'observer des changements dans la façon de vivre la sexualité au sein des communautés, du fait de la présence des jeunes ouvriers de ces agro-industries. Ceux-ci pour la plupart, se déplacent dans un premier temps sans famille lorsqu'ils en ont une (femmes et enfants). D'autres sont encore célibataires. Pour combler leur solitude et satisfaire leurs besoins sexuels, ils sollicitent les femmes et filles du village. Les moyens financiers qu'ils possèdent sont alors leur principal atout. Les femmes et filles sont plus vulnérables du fait de la précarité de leurs conditions d'existence (baisse de revenus suite à la perte des terres). Cette situation se généralise dans les communautés. Trois conséquences au moins peuvent s'ensuivre : des grossesses non désirées, la dissémination de maladies et infections sexuellement transmissibles et l'abandon scolaire des jeunes filles.

Ce sujet est assez délicat. Chaque membre de la communauté rencontré peut avoir vécu ces changements dans sa propre famille, du fait soit de son épouse, de sa sœur ou de sa fille. Nous suggérons pour ce cas de ne pas collecter les données auprès de tous les membres de la communauté ; sauf identification d'informateur clé. Mais ces changements peuvent très bien s'observer auprès des structures publiques locales, notamment les hôpitaux, les écoles, les bureaux d'état civil, etc. A titre d'exemple, les données sur la recrudescence des maladies et des grossesses peuvent être collectées à la fois dans les structures hospitalières et au sein des services de l'état civil. La sensibilité du sujet exige de la discrétion et l'anonymat. Les médecins sont soumis au secret médical, il faut alors bien leur expliquer la démarche et ne rechercher que des tendances générales sur les pathologies les plus courantes et les catégories sociales les plus touchées

Quelles questions dois-je me poser pour évaluer les impacts sur la santé sexuelle des femmes et des filles ?

- Les centres de santé : Parce que soumis au secret médical, voir les tendances générales depuis l'arrivée de l'agro-industrie, les sollicitations des services hospitaliers ont-elles augmenté ? Quels sont les services les plus sollicités ? qui sont ceux qui les sollicitent plus ? A-t-on assisté ces dernières années à une augmentation des MST/IST ? Quelles sont les MST/IST les plus courantes ? A-t-on assisté à l'augmentation du nombre de grossesses/accouchements dans le village ? Quelles sont les tranches d'âge les plus concernées ? Qu'est-ce qui selon vous explique cela ?
- Les services d'état-civil : les enregistrements des naissances ont-ils augmenté pour le village xxx ? les parents déclarants, sont-ils issus de la communauté ou des étrangers ? (garder à l'idée que l'absence d'enregistrement des naissances en contexte d'augmentation des naissances soulèverait un problème majeur) ;
- Les établissements scolaires : depuis l'arrivée de l'agro-industrie, observe-t-on des cas d'abandon de scolarité ? si oui ça concerne plus les garçons ou les filles ? Quel est le pourcentage des filles qui abandonnent sur une année ? cela concerne les filles de quel âge ? quelles sont les causes selon vous ?

6 L'équilibre des familles

La présence des agro-industries peut être une menace pour l'équilibre des familles. Il s'agit d'une incidence liée aux effets conjugués de la perte des terres et des ressources et de la présence des jeunes ouvriers dans les villages. Leur présence et leur pouvoir économique supérieur à celui des hommes de la communauté affectent comme l'attestent quelques expériences, l'équilibre des liens matrimoniaux et familiaux. Pour le comprendre, il faut bien saisir les modes traditionnels de fonctionnement des ménages.

Les rôles et responsabilités des hommes et des femmes ont jadis été distincts. De façon simplifiée, les femmes avaient la responsabilité de nourrir la famille, et les hommes de s'occuper de tâches supérieures qui nécessitaient de mobiliser des ressources financières (construction de maisons, scolarisation des enfants, entretien de sa femme, etc.). C'est d'ailleurs ce qui justifiait que les femmes s'investissent dans le vivrier et les hommes dans les cultures de rente à forte valeur marchande. Mais les tribulations des cultures de rente et inversement la forte sollicitation du vivrier ont modifié la répartition traditionnelle des rôles et responsabilités au sein des familles. Les femmes ont ainsi été contraintes de s'investir dans les champs de responsabilité jusque-là réservés aux hommes.

Avant l'arrivée des agro-industries, l'incapacité des hommes à assumer leur rôle traditionnel poussait les femmes à s'investir davantage dans les activités agricoles et de collecte des PFNL, dans l'espoir d'accroître leurs revenus pour contribuer à la survie des ménages. Mais la présence des agro-industries, caractérisée par des limites d'accès aux terres et aux ressources compromettrait la capacité de production des femmes et partant leur investissement dans le ménage. Cette situation d'incertitude peut être à la base des tensions au sein des couples. La présence des jeunes ouvriers, disposant des ressources financières, sollicitant des services sexuels auprès des femmes et filles du village n'arrange pas la situation. Elle augmente les tentations et contribuerait d'ailleurs à modifier le rapport des femmes à leurs époux. Il n'est pas rare d'observer au sein des communautés, des dénonciations des cas d'infidélité dont se rendraient coupables les femmes mariées, parfois se soldant par des divorces. Ou encore l'incapacité des hommes à faire asseoir leur autorité sur leurs filles et femmes, déterminées à se livrer des actes de prostitution

Quelles questions dois-je me poser pour évaluer les impacts sur l'équilibre des familles ?

- Depuis l'arrivée de l'agro-industrie, observe-t-on au sein des communautés de nouvelles formes de conflits entre conjoints ? Sur quoi portent ces conflits ?
- A-t-on observé des cas de séparation des conjoints ? Le phénomène est-il grandissant ? Qu'est-ce qui selon les membres de la communauté le justifie ? Quelle catégorie de couple semble plus soumise à cette situation (les jeunes mariés ? Les couples de plus 10 ans ? Les couples de plus de 20 ans ?)
- Assiste-t-on à des accusations d'infidélité des époux mettant en cause les employés des sociétés ? Quelles formes prennent-elles (violences verbales ? violences physiques ? Plaintes adressées aux chefs de villages ?)

Sous la supervision de :
Samuel NGUIFFO

Pour plus d'informations contactez-nous :
Tél: + 237 666 01 30 00
E-mail: contact@cedcameroun.org

Design graphique et mise en page :
CREATIVE CAMEROUN,
info@creativecameroun.com

Crédits photos :
CED

Le projet

LandCam : Sécurisation des droits liés aux terres et aux ressources et amélioration de la gouvernance au Cameroun

Période : Février 2017 - janvier 2022

Le projet LandCam vise à mettre sur pied des approches innovantes pour faciliter un dialogue inclusif au niveau national, sur la base des enseignements tirés des expériences passées, afin d'améliorer la gouvernance foncière.

LandCam promeut l'apprentissage, tout au long de la réforme en cours, de la législation foncière du Cameroun et contribuera à renforcer les capacités des acteurs aux niveaux local, régional et national. LandCam travaille avec les principales parties prenantes à travers le Cameroun pour améliorer les droits coutumiers et formels à la terre et aux ressources naturelles en pilotant les innovations en matière de gouvernance foncière au niveau local et en contribuant à des réformes viables de la politique pertinente.

De nouveaux espaces seront créés pour un dialogue et une analyse plus éclairés, plus efficaces et plus inclusifs, avec la participation des parties prenantes. LandCam surveillera les changements sur le terrain, suivra les réformes juridiques et partagera les leçons tirées à l'échelle nationale et internationale.

Qui sommes-nous ?

L'IIED, le CED et le RELUFA sont les organisations chargées de la mise en œuvre du projet LandCam, en collaboration avec un ensemble de partenaires au Cameroun et à l'international.



Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)

L'IIED promeut le développement durable en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. L'institut soutient certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leur voix dans la prise de décision.



Centre pour l'Environnement et le Développement (CED)

Le CED est une organisation indépendante œuvrant pour la promotion de la justice environnementale et la protection des droits, des intérêts, de la culture et des aspirations des communautés locales et autochtones en Afrique centrale. Membre actif de plusieurs réseaux, le CED a réussi, au fil des ans, à mobiliser des alliés pour influencer positivement des cadres légaux, surveiller les activités d'exploitation des ressources naturelles, renforcer durablement les capacités de dizaines de communautés locales, et produire une importante documentation scientifique et de plaidoyer.



Réseau de Lutte contre la Faim (RELUFA)

Le RELUFA est une plateforme d'acteurs de la société civile et des communautés de base créée en 2001, qui a pour objet de combattre les problèmes systémiques générateurs de pauvreté, de faim, et les injustices sociales, économiques et environnementales au Cameroun. Le travail du RELUFA repose sur trois programmes : l'équité dans les industries extractives, la justice foncière et des ressources associées, et la justice alimentaire et commerciale.

En partenariat avec :



Email: info@landcam.org | Twitter: [@landcam3](https://twitter.com/landcam3) | Facebook: [@landcam3](https://facebook.com/landcam3)
Télécharger plus de publications sur : www.landcam.org